

Coteaux du Val d'Arros

Communauté de Communes

53 communes • 11 619 habitants

Août 2019

AUBAREDE • BARBAZAN-DESSUS • BEGOLE • BERNADETS-DESSUS • BORDES • BOUILH-PEREUILH
• BOULIN • BURG • CABANAC • CAHARET • CALAVANTE • CASTELVIEILH • CASTERA-LANUSSE •
CASTERA-LOU • CHELLE-DEBAT • CLARAC • COLLONGUES • COUSSAN • DOURS • FRECHOU-
FRECHET • GONEZ • GOUDON • HOURC • JACQUE • LANESPEDE • LANSAC • LASLADES •
LESPOUEY • LHEZ • LIZOS • LOUIT • LUC • MARQUERIE • MARSEILLAN • MASCARAS • MOULEDOUS
• MUN • OLEAC-DEBAT • OLEAC-DESSUS • ORIEUX • OUEILLOUX • OZON • PEYRAUBE •
PEYRIGUERE • POUMAROUS • POUYASTRUC • RICAUD • SABALOS • SINZOS • SOREAC • SOUYEAUX
• THUY • TOURNAY



Bulletin

d'information de la Communauté de Communes

n°3

Cérémonie des vœux

Traditionnelle cérémonie des vœux le 17 janvier à Souyeaux.

Extrait du discours du Président aux élus : *«Une année qui s'achève, une nouvelle qui s'ouvre devant nous et qu'il nous faut écrire... L'année 2019 sera aussi la dernière de notre mandat, je souhaite et espère vivement que nous continuerons d'avancer et d'agir ensemble, résolument tournés vers l'avenir. Merci à toutes et tous pour votre engagement.»*



Restitution du Projet de Territoire

Les élus communautaires se sont retrouvés à la salle des fêtes de Bordes pour la restitution du Projet de Territoire par le cabinet Territoire Citoyens Conseils. Trois axes structurent ce projet :

- Assurer un bon niveau de services aux familles et à la population
- Aménager et développer les potentialités du territoire
- Préserver un cadre de vie de qualité.



Beau succès populaire pour la fête des Coteaux du Val d'Arros

C'est devenu un rendez-vous traditionnel et attendu. La fête des Coteaux du Val d'Arros au Lac de l'Arrêt Darré, a connu un vrai succès populaire. Dans ce cadre superbe et grandiose, avec vue sur les Pyrénées, près de deux mille personnes ont pu passer une belle journée d'été.

Un grand merci aux élus, aux associations, aux Jeunes Agriculteurs, aux agents communautaires et à tous les bénévoles qui par leur implication dans l'organisation de cette belle fête intercommunale ont contribué au rayonnement des Coteaux du Val d'Arros.



Sommaire

- 2** Retour en images
- 3** Edito
- 4** Budget et fiscalité - 2018 Une année de consolidation
- 5** Budget et fiscalité - 2019 Une année de construction
- 6** Construction du groupe scolaire Loulès à Dours
Hommage à Yves Bruno
- 7** Rénovation du bâtiment «La Chaudronnerie»
- 8** Construire l'avenir du Territoire
- 9** Construire l'avenir du Territoire
- 10** Le personnel des Coteaux du Val d'Arros
- 11** Portait d'élus : Jérôme Sarraméa
- 12** Un site internet pour mieux communiquer !
Zoom ... Les pompiers de Tournay ont besoin de vous
Billet d'humeur...
D'où vient l'Arret-Darré ?
Erratum

Edito



Après deux années intenses à harmoniser nos compétences et une mobilisation sans faille de la part des élus, sanctionnée par un certain nombre de réunions, d'ateliers, de concertations, nous sommes entrés dans notre troisième année d'existence et abordons une phase plus opérationnelle.

Ce constat est l'illustration et la résultante d'un travail que nous menons sans relâche, dans un souci partagé de l'intérêt de nos concitoyens.

Les fondations et l'organisation administrative de notre communauté de communes sont assurées, le Projet de Territoire est opérationnel. Ce document fondateur permettra d'assurer le développement et l'aménagement homogène de notre Territoire. Néanmoins, le travail de celui-ci n'est pas pour autant terminé. Il nous faut maintenant décliner les actions identifiées, en actes, en nous projetant dans l'avenir pour assurer à notre territoire toute la place qu'il mérite, afin de le rendre attrayant et dynamique, tout en apportant à la population les services publics de proximité nécessaires.

Aussi, notre réflexion doit être prospective, réaliste, dimensionnée à nos ambitions et partagée par l'ensemble des communes, afin de nous permettre de faire les bons choix dans le respect de nos capacités budgétaires.

Nos bons résultats financiers nous permettent dès cette année 2019, sans incidence fiscale, d'engager un programme important d'investissements stratégiques, issus du Projet de Territoire, dans différents domaines comme les services au public, les loisirs, le tourisme et l'économie.

Ces orientations en termes d'investissements sont le fruit d'un travail partagé, de notre détermination et notre capacité à travailler ensemble dans la confiance, notions nécessaires à la bonne réalisation des projets qui dessineront notre avenir.

Cette confiance nous en avons besoin. Elle doit déclencher la prise d'initiative pour la continuité de la mise en œuvre de nos actions.

Directeur de la publication : Christian Alégret
Comité de rédaction : Commission Communication et bureau communautaire
Crédit photos : 3CVA
Impression : Conseil Imprime Group
Dépôt légal : août 2019 - Tirage 5 500 exemplaires

Christian Alégret
Président de la CC des Coteaux du Val d'Arros

**Excédent
fonctionnement
2018
+ 110 000 €**

Budget &

2018, une année de consolidation

L'année 2018 aura été une année importante pour consolider l'organisation des services et élaborer le Projet de Territoire qui fixe les grandes orientations et les projets pour les années à venir. Pour cela, il était indispensable de maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager une capacité d'auto-financement pour investir dans l'avenir de notre territoire.

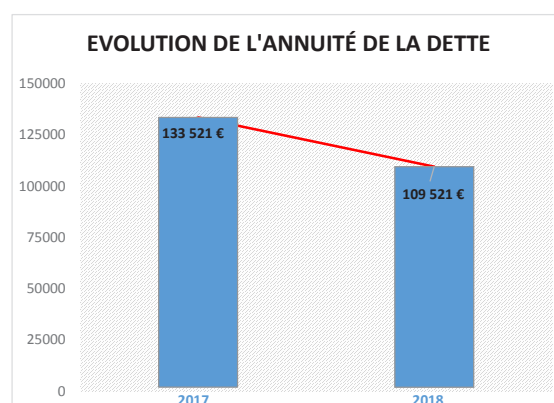
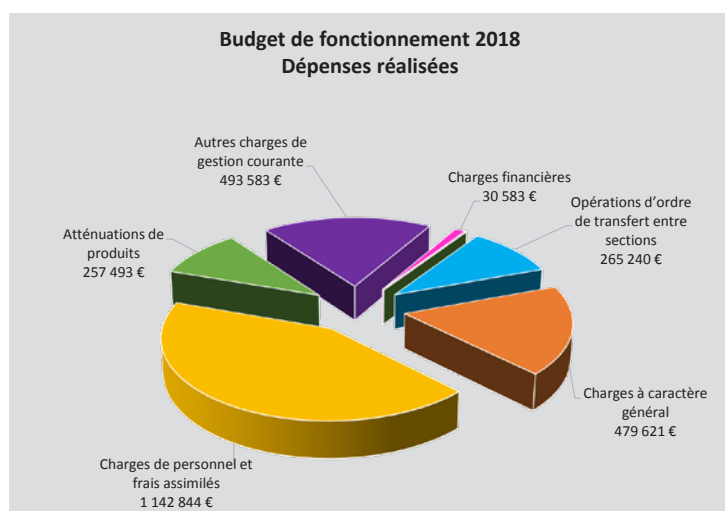
Bilan de l'année 2018 : 110 862 € d'excédents

En 2018, les efforts ont porté sur la maîtrise des charges de fonctionnement et des dépenses de personnel. Avec un total de 2 669 962 € en dépenses et 2 780 825 € en recettes, la Communauté de communes affiche un résultat de 110 862 €. Ce résultat a été obtenu sans augmenter la fiscalité alors que dans le même temps, la Communauté prenait en charge la contribution au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de secours des communes du secteur de Tournay pour un montant de 170 000 € (celle des communes du secteur de Pouyastruc était déjà intégrée) et mettait en place un Fonds de Concours pour aider les Communes à s'équiper pour la lutte contre l'incendie.

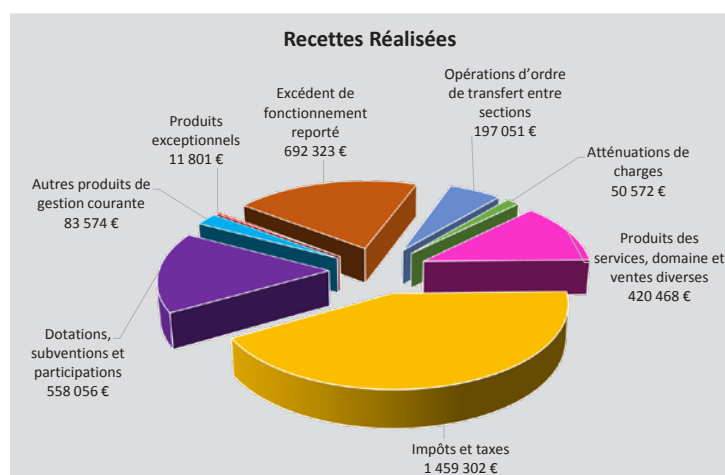
Une baisse importante de l'endettement en 2018.

L'annuité de la dette est passée de 133 521 € (en 2017) à 109 521 € (en 2018) soit une baisse de 25 000 €.

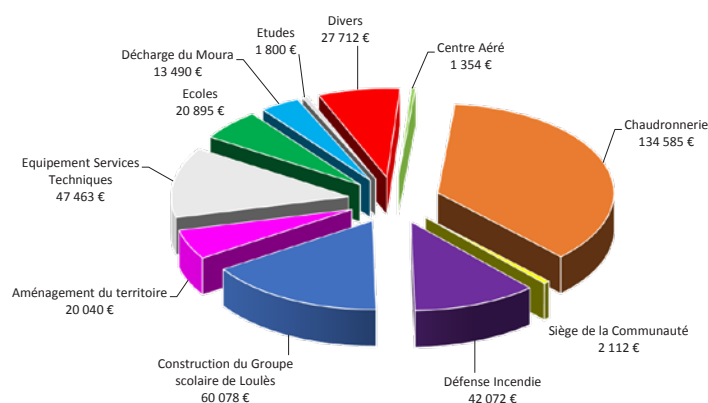
L'endettement par habitant est de 99€ alors qu'il était de 177€/habitant en moyenne pour les EPCI de la même strate. La capacité de désendettement est de 6,5 ans ce qui est bien en dessous des ratios maximum (15 ans).



La Communauté de Communes dispose d'une bonne capacité de recours à l'emprunt ce qui est nécessaire pour mener des projets dont le financement doit pouvoir s'étaler sur plusieurs années (durée de vie du bâtiment par exemple)



Investissements 2018



Conclusion pour l'année 2018

Les efforts entrepris depuis 2017, associés à une gestion rigoureuse de nos budgets, nous permettent de dégager une capacité d'autofinancement qui nous autorise à lancer des projets d'investissements structurants pour notre territoire.

AIDE AUX
ASSOCIATIONS
52 920 €

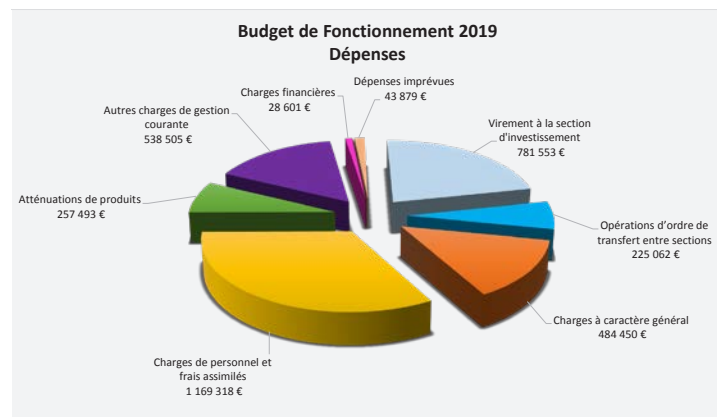
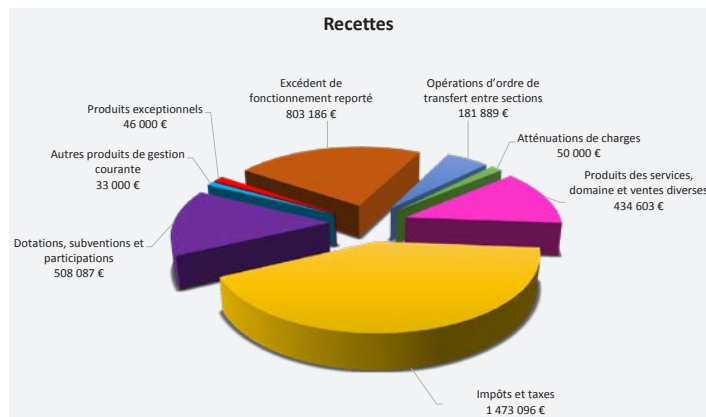


Fiscalité

2019, une année de construction

Budget de Fonctionnement 2019

Le budget de fonctionnement pour l'année 2019 (budget principal) s'équilibre à 3 529 861 € en recettes et en dépenses, sans hausse du taux pondéré de fiscalité. Il a été élaboré dans une volonté de maîtrise des dépenses, afin de dégager des marges de manœuvre et ainsi pouvoir entreprendre notre programme d'investissements.



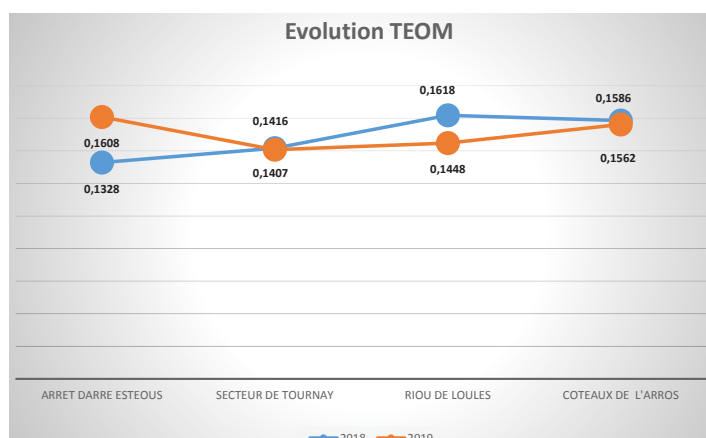
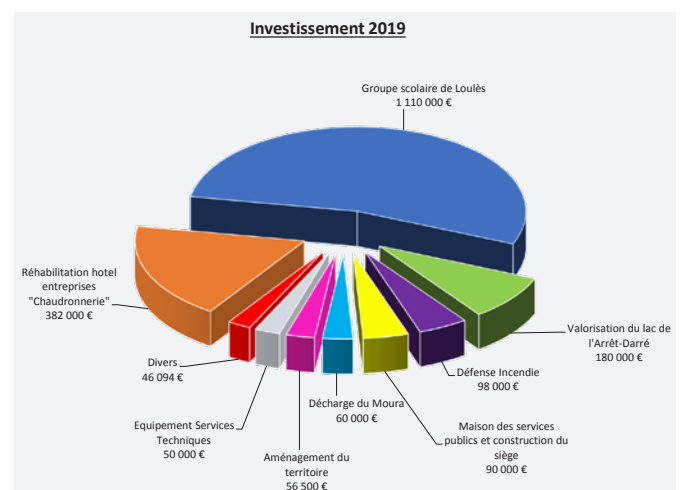
Des projets pour construire l'avenir des Coteaux du Val d'Arros

Le Débat d'Orientation Budgétaire a permis, sur la base de l'analyse financière, de décider des investissements **sans augmenter la fiscalité ni l'endettement par habitant**. Au total ce sont 3,11 millions d'euros d'investissement (services – économie et tourisme) pour construire le territoire des Coteaux du Val d'Arros. Consolider les écoles, renforcer la présence des services publics, préserver l'environnement et la qualité de vie, et enfin créer les conditions du développement économique et touristique sont autant d'enjeux que nous avons souhaité aborder au travers de ces projets.

LES INVESTISSEMENTS 2019

Dans les services à la population 2,072 millions d'euros d'investissement

- **Construction du Groupe scolaire de LOULES** à DOURS (voir page 6). Ce projet décidé et démarré en 2018 était une priorité.
- **Réhabilitation de la décharge du Moura**. Cette opération est rendue obligatoire d'un point de vue réglementaire. Elle est aussi nécessaire pour la qualité de vie et la préservation de notre environnement commun. Cette réhabilitation est un investissement pour l'avenir afin de préserver notre santé et celle de nos enfants.
- **La rénovation du bâtiment dit de la « Chaudronnerie »** (voir page 7).



Evolution de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

La gestion de nos déchets représente aujourd'hui un vrai sujet de société. La production de déchets et par conséquent leur tonnage est une des principales variables de l'évolution de la TEOM. Mieux trier, recycler et composter sont des actions citoyennes permettant une incidence positive sur le coût répercuté au contribuable.

Nous investissons pour l'avenir de nos enfants

Le groupe scolaire de Loulès



Coût travaux
1 140 000€ HT
Subventions
900 600€ HT
Autofinancement
239 400€ HT



Réunion de chantier avec le maître d'œuvre

Cette construction validée par les élus des communes de Loulès a pour objectif de regrouper 5 classes réparties sur 4 écoles, permettant ainsi de réduire de façon significative les temps de transport des enfants et leur offrir un lieu d'évolution ergonomique regroupant cantine, garderie et salles de classes.

Le projet comprend 4 classes, des sanitaires adultes et enfants, une cour de récréation et de sport et la réhabilitation de la classe de maternelle existante et contiguë. Cet ensemble scolaire aura une capacité d'accueil de 150 enfants environ.



Façade Sud sur Cour Maternelle



Façade Ouest sur Rue des Pyrénées

Hommage à Yves BRUNO

Le 25 décembre 2018, Yves Bruno, maire de Dours et Vice-Président des Coteaux du Val d'Arros, nous quittait brutalement après avoir lutté courageusement contre la maladie.

Elu depuis 2001, il était très attaché à sa commune mais également à la Communauté de Communes. Il incarnait naturellement le dévouement et était porteur dans son engagement de ces valeurs républicaines qui donnent à un élu la stature respectable pour œuvrer dans l'intérêt général.

Avant de nous quitter, il aura eu la satisfaction de voir le chantier du groupe scolaire à Dours démarer et partir avec le sentiment que le projet allait se réaliser. Ce groupe scolaire, que nous présentons ci-dessus, accueillera, à la prochaine rentrée scolaire de septembre, les enfants du RPI de Loulès.

Malgré toute son implication dans sa fonction de Vice-Président en charge du scolaire, il n'aura pas eu le temps de réaliser l'unité du Territoire sur cette compétence...

Adieu Yves.

Les élus de la Communauté des Communes des Coteaux du Val d'Arros adressent une pensée affectueuse et amicale à la famille.



Coût travaux
430 000 €

Subventions
81 000 €

Réhabilitation de l'Hôtel d'Entreprise « La Chaudronnerie » à Tournay

La zone industrielle et artisanale dite de la « Chaudronnerie » située avenue de Bagnères à Tournay est gérée par la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros. Cette zone regroupe un bâtiment d'environ 2900 m² sur un terrain de 10 000 m². Considérant son emplacement stratégique (proximité de la sortie d'autoroute) mais également sa vétusté, la rénovation de cet hôtel d'entreprises était une nécessité pour plusieurs raisons :

- permettre à la société Pic Bois un des locataires d'augmenter sa surface d'évolution,
- s'inscrire dans une démarche environnementale en réalisant une isolation thermique par l'extérieur,
- donner à ce bâtiment une allure plus moderne.

Les travaux de réhabilitation comprennent :

- Réhabilitation façades Ouest, Sud et Nord du bâtiment
- Création de nouveaux bureaux de 130 m² à l'intérieur du bâtiment
- Remise aux normes accessibilité
- Rénovation thermique par isolation
- Remplacement et renforcement de l'intégralité de la toiture
- Réhabilitation de la dalle de la première partie.
- Mise aux normes incendie

Les entreprises qui occupent les lieux

Pic Bois Pyrénées - www.pic-bois.com - 05 62 35 29 16

Fabriquant de signalétique touristique et mobilière de loisirs

Ébénisterie Eric Genty - www.menuiserie-eric-genty-65.com - 06 77 75 82 98

Atelier de Menuiserie – Réalisation de tous ouvrages bois

Mazaud Telecom - 05 61 90 20 94

Construction de réseaux électriques et de télécommunications

Société de chasse Diane de l'Arros - Association de chasse

Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros

Atelier des agents intercommunaux

Bernard Nogues Électricité

Tous travaux d'électricité



Réunion de chantier avec le maître d'œuvre

Un œil dans le rétro...

Pourquoi la Chaudronnerie ?

Dans les années 60, les familles Mojica et Saplana édifient sur Tournay un bâtiment industriel destiné à la fabrication de structures chaudronnées et plus spécialement pour la fabrication de citernes à hydrocarbures. Les anciens se souviennent certainement du bruit sourd des presses hydrauliques et mécaniques qui résonnait à des kilomètres à la ronde...

Cette entreprise fonctionnera durant de nombreuses années avant que le SIVOM en fasse l'acquisition en 1992, puis la Communauté de Communes.

Voilà pourquoi, ce bâtiment demeure pour de nombreux tournayais « la Chaudronnerie ».



Vous cherchez un terrain pour installer votre entreprise ? Vous souhaitez louer un bâtiment industriel, artisanal ou commercial ?

Les Zones d'Activités de Pouyastruc et Tournay pourront répondre à votre attente.

La Communauté des Communes des Coteaux du Val d'Arros vous accompagne pour la réalisation de vos projets.

Terrains et bâtiments en location disponibles. Renseignements au 05 62 35 24 23



Construire l'avenir

3 projets structurants pour construire l'avenir des Coteaux du Val d'Arros

La Communauté de Communes a travaillé sur deux axes pour définir les projets qui vont structurer notre Territoire.



1 - LE PROJET DE TERRITOIRE



La communauté de communes des Coteaux du Val d'Arros a souhaité engager une réflexion partagée avec les élus et les acteurs du territoire. Ce document fondateur pour l'avenir de notre territoire décline les projets à mettre en œuvre collectivement pour accompagner le développement économique et répondre aux attentes et besoins de services à la population.

Ce projet doit donner du sens à l'action communautaire et définir les orientations stratégiques pour les prochaines années. Il s'agit de créer une dynamique autour de la coopération intercommunale et de forger

un esprit communautaire à l'échelle de ce grand territoire.

Les 12 enjeux identifiés

Le diagnostic a permis d'identifier 12 enjeux spécifiques à notre Territoire.

- METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION DYNAMIQUE POUR DEVELOPPER LES ACTIVITES ECONOMIQUES
- CONFORTER L'AGRICULTURE LOCALE ET L'EXPLOITATION FORESTIERE
- STRUCTURER UNE POLITIQUE TOURISTIQUE AUTOUR DES LOISIRS DE PROXIMITE
- PRESERVER LE CADRE DE VIE ET S'ENGAGER DANS UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE EXEMPLAIRE
- ENGAGER UNE REFLEXION PARTAGEE SUR L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE
- GARANTIR UN BON NIVEAU DE SERVICES EN PROXIMITE POUR LA POPULATION ET LES FAMILLES

- HARMONISER L'OFFRE SCOLAIRE POUR ASSURER UNE EDUCATION DE QUALITE
- ASSURER UN ACCES AUX SOINS ET AUX SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES
- S'APPUYER SUR LE RESEAU ASSOCIATIF POUR RENFORCER LES ANIMATIONS LOCALES
- FACILITER DES DYNAMIQUES DE RESEAU ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR CREER UN VERITABLE ESPRIT COMMUNAUTAIRE
- MIEUX FAIRE CONNAITRE LE TERRITOIRE ET SES ACTIVITES ET METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION SUR LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES
- ORGANISER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE ET OPTIMISER LES RESSOURCES DU BLOC COMMUNAL (COMMUNES/EPCI)

2 - LE DOB (Débat d'Orientation Budgétaire)

Le 28 mars le conseil communautaire se réunissait pour aborder le premier débat d'orientation Budgétaire (DOB).

Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité.

Cette étape est importante car il s'agit à partir du résultat de l'année passée, d'élaborer le programme d'investissement à venir en se basant sur l'analyse et les projections budgétaires de la collectivité.

Pour cela trois grands projets jugés comme prioritaires et issus du « Projet de Territoire » ont été identifiés pour les trois prochaines années (voir page ci-contre) :

- MSAP ou «Maison France Services» à Tournay
- Valorisation du lac de l'Arrêt Darré
- Aménagement de la zone artisanale du Rensou à Tournay

La communauté de communes s'engage dans le dossier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Tournay

L'offre de santé et l'accès à des soins de proximité constituent un enjeu majeur d'aménagement du territoire, compétence exercée par notre communauté de communes.

Dans un contexte de crise aiguë et persistante de la démographie médicale, marquée par la baisse du nombre de médecins généralistes en activité, les inégalités territoriales et les besoins croissants de soins médicaux et paramédicaux, sont autant d'éléments qui nous ont conduits à soutenir le projet de construction de la MSP sur la commune de Tournay et ainsi le faire avancer.

Notre engagement est double puisqu'au-delà de l'aide financière plafonnée à 45 000 € il va permettre à la commune de bénéficier d'une aide régionale non négligeable, qui sans la participation de la communauté de communes n'aurait pu être mobilisée.

Ce partenariat, relève de notre responsabilité afin de maintenir et développer un égal accès aux soins de proximité sur notre territoire et d'offrir à la population l'offre de santé qu'elle est en droit d'espérer.

2019 – 2021
INVESTISSEMENTS
2,35 M€

de notre territoire

Le Projet de Territoire a permis de mettre en évidence plusieurs actions. Parmi celles-ci trois sont prioritaires et débiteront dès cette année avec les études préliminaires.

MSAP ou « Maison France Services »

Une maison de services au public (MSAP) est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, regroupant en un même lieu plusieurs partenaires publics et de services.

La Communauté de Communes, souhaite s'inscrire dans cette démarche en développant une structure baptisée « France Services » qui permettra de remettre les services publics et les opérateurs au plus près du Territoire et de la population.

Afin d'optimiser le coût, la construction de ce bâtiment sera mutualisée avec celle du futur siège de la communauté de communes.

Coût du projet : 750 000 € HT

Subventions attendues environ 525 000 € HT.

Autofinancement : 225 000 €



Coût total : 750 000 € HT

Subventions attendues environ : 450 000 €

Autofinancement nécessaire : 300 000 €

Valorisation du Lac de L'Arrêt Darré

La Communauté de communes des Coteaux du Val d'Arros porte un projet ambitieux de valorisation du Lac de L'Arrêt Darré.

Cet aménagement comprendra deux phases :

- 1. l'aménagement pédestre du tour du lac
- 2. la requalification de la base de vie située sur la partie enherbée

Cette étude est confiée au bureau d'études Tikopia.

Enjeux du projet « Créer sur le site une offre de loisirs de proximité et familiale »

Le projet a plusieurs objectifs :

- développer une offre liée à la thématique environnementale et à la découverte de la biodiversité
- développer une offre de loisirs et d'animations
- créer des activités économiques en lien avec les loisirs

Aménagement de la zone artisanale du Rensou

Aménagement de la Zone d'Activité Economique du Rensou à Tournay (tranche 1)

Partant du constat que l'offre commerciale ou artisanale est saturée nous avons décidé d'aménager le foncier situé sur la zone du Rensou.

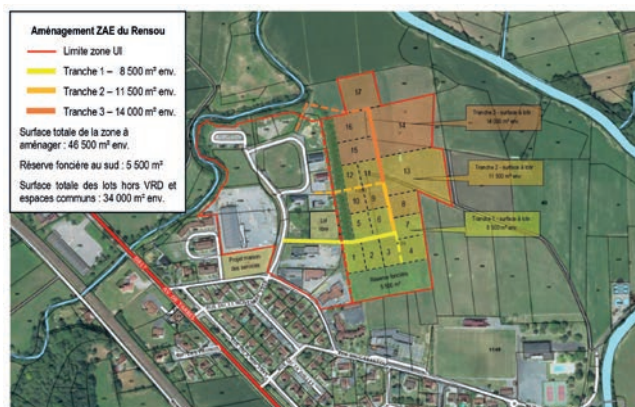
Cette opération qui se déroulera en plusieurs phases permettra d'augmenter la capacité d'accueil pour de nouvelles entreprises.

Coût total opération : 850 000 € HT

Coût phase 1 : 257 000 € HT

Subventions attendues phase 1 : 90 000 € HT

Autofinancement nécessaire : 167 000 € HT





Le personnel des coteaux du Val d'Arros

Sous la responsabilité de Jean Louis PARROT, Directeur Général des Services, la Communauté de Communes compte aujourd'hui près de 45 agents organisés en 4 services.

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Le service administratif est structuré en pôle afin de suivre l'ensemble des activités et des compétences de la Communauté de Communes.

- › La Direction Générale / Pôle juridique : **Jean Louis PARROT**
- › Le Pôle Finances : **Mireille GUYON** assistée de **Fabienne BALLESTA**
- › Le Pôle Ressources Humaines : **Elodie MANSE**
- › Le Pôle Enfance jeunesse : **Nathalie PARDON**
- › Le secrétariat : **Heïdi NAVAILH**

LE SERVICE TECHNIQUE

Le service technique a comme mission principale l'intervention dans les communes (entretien des espaces publics et des bâtiments communaux). Pour cela il est organisé en secteur géographique d'intervention. Ce service assume aussi l'entretien d'une trentaine de bâtiments communautaires dont 14 écoles, 4 restaurants scolaires, 3 ateliers techniques et le siège de l'intercommunalité.

- › Responsable : **Georges COURTIADÉ**
- › Secteur Arros : **David HUYGUE, Serge MONTAUD** et **Armelle RIVIERE**
- › Secteur LOULES : **Serge SASSERE**
- › Secteur de l'Arret Darré : **José VAZ, Éric COUSTET, Serge MONTAUD**
- › Secteur TOURNAY : **Pascal LAC BOURDETTES** et **Éric OLETHIA**
- › Déchetterie de Pouyastruc : **Eric PERES**

LE SECRETARIAT DE MAIRIE

- › Communes de Peyraube, Chis, Oleac-Debat, Sabalos, Marseillan et Goudon : **Cathy CABRERA, Sarah ZANETTE-ROUDERIES**
- › Communes de Castera Lou, Gonez, Aubarède, Jacque, Boulou, Dours, Soréac : **Annick FERRER**
- › Communes de Chelle Debat, Peyriguères, Castelvieuilh, Mun, Marquerie, Bouilh Pereuilh et Agence Postale Communale de Cabanac : **Pascale MARROU**
- › Communes de Cabanac : **Veronique REY**

LE SERVICE DES ECOLES

Le service des écoles intervient sur le secteur de compétence de la Communauté de Communes organisé géographiquement en 4 secteurs. L'organisation présentée ici est l'organisation prévisionnelle de l'année scolaire 2019-2020.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de L'ARROS

- › Garderie : **Sandrine TOUSSAIN, Nathalie VICTORIN, Clémence STUTZ**
- › Cantine : **Elisabeth DELANOUE**
- › Agents de Maternelle (ATSEM) : **Nathalie VICTORIN, Corinne LABIT, Eve KESTELOOT**
- › Bus : **Corinne LABIT, Eve KESTELOOT**
- › Entretien : tous les agents

Tous les agents participent à l'accompagnement des enfants soit pendant le temps du repas, des garderies ou du bus.

Groupe Scolaire RIOU DE LOULES

A compter du premier trimestre scolaire 2019-2020, le groupe scolaire regroupera tous les enfants du secteur.

- › Garderie : **Nathalie DALEAS, Patricia BOCCECHIAMPE, Céline DELOBEL, Gwendoline BOUDOU**
- › Cantine : **Nathalie DALEAS, Béatrice CAPDEVILLE**
- › Agents de Maternelle (ATSEM) : **Patricia BOCCECHIAMPE, Céline DELOBEL, Nathalie PEYROU**
- › Entretien : tous les agents

Tous les agents participent à l'accompagnement des enfants soit pendant le temps du repas, des garderies ou du bus.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de L'ARRET DARRÉ

- › Garderie : **Cathy GUILHAUME, Nadine ESPIAUBE**
- › Cantine : **Cathy GUILHAUME, Nadine ESPIAUBE**
- › Agents de Maternelle (ATSEM) : **Laetitia ERNAULT et Séverine MONDINAT**
- › Bus : **Martine RUFFIN**
- › Entretien : tous les agents

Tous les agents participent à l'accompagnement des enfants soit pendant le temps du repas, des garderies ou du bus.

Groupe Scolaire de POUYASTRUC

- › Garderie : **Patricia BOUCHERLE, Vellana COUPRY**
- › Cantine : **Murielle BENAMMAR** (remplacée par **Jennifer BENES**), **Patricia BOUCHERLE**
- › Agents de Maternelle (ATSEM) : **Florence OLIVEIRA**
- › Entretien : tous les agents
- › Personnels remplaçants : **Nicole TILHAC, Fabrice HERNANDEZ**

A la rencontre des élus...



*Jérôme Sarraméa,
maire de Bernadets-Dessus*

Jérôme SARRAMEA, plus jeune élu communautaire

Après Gabriel Marquerie, maire de Lansac et doyen des élus, nous faisons connaissance avec Jérôme Sarraméa, maire de Bernadets-Dessus et plus jeune élu communautaire. En effet, à 38 ans Jérôme a pris en main les destinées du village au décès du regretté Maurice Longa, trop tôt disparu.

Elu conseiller municipal en 2008, Jérôme Sarraméa est devenu Maire de la Commune de Bernadets-Dessus en 2017 à l'âge de 38 ans. Il est à ce jour le plus jeune des élus de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros. C'est dans son fauteuil de jeune maire que Jérôme Sarraméa nous a reçu dans sa mairie qui trône sur la magnifique place ombragée du village.

Suite au décès de Maurice Longa, comment s'est déroulée votre arrivée à la mairie de Bernadets-Dessus ?

Le décès soudain de Maurice Longa a été une épreuve difficile et compliquée pour le Conseil Municipal et les habitants du village. Il était très apprécié, tant pour ses compétences, sa connaissance du village que pour ses qualités humaines. Le choix du nouveau maire s'est fait autour d'une réflexion commune, comme aurait souhaité le faire Maurice qui aimait échanger avec les membres du conseil. Ma présence au conseil municipal et mon implication dans la vie associative ont montré mon attachement à mon village. Je veux profiter de cette tribune pour les remercier de la confiance qu'ils m'ont accordée.

Après deux années passées à la Communauté de Communes, quelle est votre ressenti ?

J'ai pu prendre conscience du travail et de la difficulté de pouvoir unir deux territoires qui ne l'avaient pas demandé. Il y a peu de retour sur le travail de certaines commissions et il est difficile de juger le travail et l'utilité d'une commission en si peu de temps. Il y aura peut-être des aménagements à faire dans le futur.

Des raisons d'espérer pour cette nouvelle Communauté de Communes ?

Evidement qu'il y a des raisons d'espérer car même si les deux Communautés avaient des fonctionnements très différents le nouveau territoire reste cohérent et offre des atouts pour l'avenir. Situation géographique en périphérie de Tarbes, de beaux paysages, des activités culturelles et sportives à encourager...

Je fais parti de la commission Projet de Territoire et nous allons travailler sur l'aménagement du territoire dans plusieurs domaines, les services à la personne, le développement économique, la vie associative, le tourisme.

Quelques craintes peut-être ?

En effet, j'ai quelques craintes sur la difficulté à maîtriser la fiscalité. Chaque compétence, obligatoire ou optionnelle, prise par la Communauté de Communes engendre une hausse de la fiscalité qui doit être compensée par les communes. Pour certaines communes il sera difficile de baisser les taux qui sont déjà très bas.

Pour terminer Jérôme, un mot de conclusion

Je pense que le temps nous aidera à faire les meilleurs choix et permettra de voir aussi les côtés positifs qu'une Communauté de Communes peut apporter dans l'amélioration du cadre de vie de notre territoire.

Un site Web, pour mieux communiquer !

La Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros est heureuse de vous présenter son site Internet **www.coteaux-val-arros.fr**. Ce site a été conçu comme un outil d'information et de communication à votre service avec pour objectif de présenter les actions de la collectivité et renforcer l'attractivité du territoire. Préparé en amont par la commission Communication/Information, il a été réalisé par le prestataire SoHappy basé à Aureilhan.

Que trouvons-nous sur le site ?

Ce site, clair et aéré, permet en un clic d'avoir accès à la vie intercommunale, aux services concernant le développement économique, l'enfance et la jeunesse, l'environnement, la culture et le sport, la santé et la solidarité et enfin le tourisme. Des renseignements utiles sur les associations, les artisans et producteurs du territoire sont disponibles sur l'onglet Economie. Dès la page d'accueil, on y retrouve les actualités des Coteaux du Val d'Arros, l'agenda des manifestations ouvert à toutes les associations ou collectivités qui désirent informer le public d'un nouvel évènement. Enfin une galerie photos, à enrichir, permet de découvrir paysages de notre territoire.

Le site se veut égalitaire entre les communes. Chaque mairie y bénéficie d'une page pour présenter en quelques lignes et photos son village.

Quelques pages sont encore en construction, comme la santé et le tourisme. Le site se veut évolutif. A la rentrée de septembre, le paiement en ligne des cantines et garderies sera possible.

Véritable portail d'informations, retrouvez dès maintenant sur **www.coteaux-val-arros.fr** les dernières actualités de l'intercommunalité et l'agenda des évènements.



Billet d'humeur...

D'où vient l'Arret-Darré ?

Né sur les hauteurs de Bagnères-de-Bigorre, entre Pouzac et Hauban, l'Arret-Darré est le ruisseau qui alimente le lac qui porte son nom, avant de rejoindre l'Arros.

Le nom de l'Arret, que l'on prononce en accentuant fortement la première syllabe, vient d'un radical occitan ancien signifiant tout simplement "ruisseau". Son orthographe usuelle actuelle avec un accent circonflexe provient probablement d'une ressemblance avec le mot français "arrêt" mais n'a pas de rapport avec l'origine du nom ni sa prononciation locale. En gascon, on l'écrit «Àrret».

Quant au suffixe "darré" (derrière en gascon), il sert à différencier le ruisseau de son "frère" oriental presque parallèle, l'Arret-Davant (devant en gascon), qui coule de Mérilheu à Tournay. En Gascogne, on désigne en effet couramment les points cardinaux par "devant" et "derrière" pour l'Est et l'Ouest.

Bernard Dubarry

Zoom...

Les pompiers de Tournay ont besoin de vous

Les sapeurs-pompiers de Tournay sont un acteur majeur de la sécurité civile au sein de la communauté de communes. Leur implantation à Tournay depuis 1932 les fait rayonner sur 27 communes.

A ce jour ils assurent environ 415 interventions par an. Ce service public de proximité est effectif grâce à l'implication de 27 sapeurs dont près de la moitié sont des femmes.

Exclusivement composé de volontaires, ces agents allient vie professionnelle et familiale avec cet engagement citoyen.

Ce système ne peut être conforté que par de nouvelles recrues. Vos sapeurs-pompiers ont besoin de vous.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la caserne ou son chef de centre au 06 23 48 11 29.



Erratum

Lors du premier bulletin, une malencontreuse erreur s'est glissée avec l'absence de Blandine Caraty dans la présentation des élus tournayais. Erreur que nous corrigeons bien volontiers.

Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros

Siège : Maison du canton - Place d'Astarac - 65190 TOURNAY - Tél. 05 62 35 24 23

Horaires : 8h - 12h30 / 13h30 - 18h du lundi au jeudi et 8h - 12h30 / 13h30 - 16h30 le vendredi

Mail : contact@coteaux-val-arros.fr - Site internet : www.coteaux-val-arros.fr - <https://www.facebook.com/coteauxvaldarros/>